

CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE
TERRES DU HAUT BERRY
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SÉANCE DU 3 AVRIL 2024

Nombre de membres en
exercice : **18 titulaires**

Nombre de présents : 11

Nombre d'absents : 7

Nombre de votants : 12

(dont 1 pouvoir)

Délibération n° 2024-06

Publication sous forme
électronique :

www.terresduhautberry.fr

Date d'affichage : 10/04/2024

Le Conseil d'Administration, légalement convoqué le 20 mars 2024, s'est réuni le 3 avril 2024 à 18h30 aux Aix d'Angillon, sous la présidence de Christelle PETIT, Vice-Présidente du CIAS.

Etaient présents (11) : Ghislain BERTHIN, Claude BLAIN, Cécile BORY, Pierre-Yves CHARPENTIER, Isabelle CROCHET, Jean-Noel DARGOUGE, Jean-Noel GUILLAUMIN, Christelle PETIT, Anne-Marie OSWALD, Jocelyne RODDE et Josépha WIOLAND

Etaient excusés (7) : Ghislaine DE BENGUY-PUYVALLEE, Annick BIENBEAU, Isabelle DEUSS, Christophe DRUNAT, Solange LEJUS, Philomène MAILLET et Nathalie MESTRE *ayant donné pouvoir à Christelle PETIT*

Secrétaire de séance :

Claude BLAIN

**APPROBATION DE L'ADHESION DE LOIRE FUTURE
AUX CONVENTIONS CADRE DE FONCTIONNEMENT DES FRANCE SERVICES TERRES DE HAUT BERRY**

Vu les labélisations des structures France Service des Terres du Haut Berry implantées aux Aix d'Angillon, Henrichemont et St-Martin-D'Auxigny,

Considérant la délibération n°301123-220 prise par le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Terres du Haut Berry en date du 30 novembre 2023, confiant le suivi et l'animation de son Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) à LOIRE FUTURE ;

Considérant la mise en place depuis le 9 février 2024 d'une permanence bimensuelle d'un conseiller technique LOIRE FUTURE sur les sites des Aix d'Angillon ;

Considérant qu'une convention définissant les conditions d'exercice de ces permanences a été proposée à LOIRE FUTURE ;

Le Président du CIAS propose aux membres du Conseil d'Administration :

- d'approuver l'adhésion à la convention cadre des France Services Terres du Haut Berry située aux Aix d'Angillon passée entre LOIRE FUTURE et le CIAS Terres du Haut Berry à compter du 1^{er} mars 2024 et pour la durée de la convention liant la Communauté de Communes à LOIRE FUTURE, soit jusqu'au 31 décembre 2026
- d'autoriser le Président à signer ladite convention LOIRE FUTURE

Les membres du Conseil approuvent la délibération à l'unanimité.

Signé électroniquement par Christophe
DRUNAT
Date de signature : 10/04/2024
Qualité : CC - Terres du Haut Berry - Président

Le secrétaire de séance,
Claude BLAIN



CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE
TERRES DU HAUT BERRY
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SÉANCE DU 3 AVRIL 2024

Nombre de membres en
exercice : **18 titulaires**

Nombre de présents : 11

Nombre d'absents : 7

Nombre de votants : 12

(dont 1 pouvoir)

Délibération n° 2024-07

Publication sous forme
électronique :

www.terresduhautberry.fr

Date d'affichage : 10/04/2024

Le Conseil d'Administration, légalement convoqué le 20 mars 2024, s'est réuni le 3 avril 2024 à 18h30 aux Aix d'Angillon, sous la présidence de Christelle PETIT, Vice-Présidente du CIAS.

Etaient présents (11) : Ghislain BERTHIN, Claude BLAIN, Cécile BORY, Pierre-Yves CHARPENTIER, Isabelle CROCHET, Jean-Noel DARGOUGE, Jean-Noel GUILLAUMIN, Christelle PETIT, Anne-Marie OSWALD, Jocelyne RODDE et Josépha WIOLAND

Etaient excusés (7) : Ghislaine DE BENGUY-PUYVALLEE, Annick BIENBEAU, Isabelle DEUSS, Christophe DRUNAT, Solange LEJUS, Philomène MAILLET et Nathalie MESTRE *ayant donné pouvoir à Christelle PETIT*

Secrétaire de séance :

Claude BLAIN

BUDGET : APPROBATION COMPTE DE GESTION 2023

Le Conseil d'Administration, après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2023 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par les receveurs, accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Considérant la parfaite régularité des opérations ;

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023, y compris celles relatives à la journée complémentaire

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2023, en ce qui concerne les différentes sections budgétaires

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives

La vice-présidente soumet le compte de gestion 2023 à l'approbation du Conseil d'Administration.

Les membres du Conseil approuvent la délibération à l'unanimité.

Signé électroniquement par Christophe
DRUNAT

Date de signature : 10/04/2024

Qualité : CC - Terres du Haut Berry - Président

Le secrétaire de séance,
Claude BLAIN



CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE
TERRES DU HAUT BERRY
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SÉANCE DU 3 AVRIL 2024

Nombre de membres en
exercice : **18 titulaires**

Nombre de présents : 11

Nombre d'absents : 7

Nombre de votants : 12

(dont 1 pouvoir)

Délibération n° 2024-08

Publication sous forme
électronique :

www.terresduhautberry.fr

Date d'affichage : 10/04/2024

Le Conseil d'Administration, légalement convoqué le 20 mars 2024, s'est réuni le 3 avril 2024 à 18h30 aux Aix d'Angillon, sous la présidence de Christelle PETIT, Vice-Présidente du CIAS.

Etaient présents (11) : Ghislain BERTHIN, Claude BLAIN, Cécile BORY, Pierre-Yves CHARPENTIER, Isabelle CROCHET, Jean-Noel DARGOUGE, Jean-Noel GUILLAUMIN, Christelle PETIT, Anne-Marie OSWALD, Jocelyne RODDE et Josépha WIOLAND

Etaient excusés (7) : Ghislaine DE BENGUY-PUYVALLEE, Annick BIENBEAU, Isabelle DEUSS, Christophe DRUNAT, Solange LEJUS, Philomène MAILLET et Nathalie MESTRE *ayant donné pouvoir à Christelle PETIT*

Secrétaire de séance :

Claude BLAIN

BUDGET : APPROBATION COMPTE ADMINISTRATIF 2023

Sous la présidence de Madame PETIT Christelle, vice-présidente, le conseil d'administration examine le compte administratif 2023, dressé par Monsieur le président.

Après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives, le détail des dépenses et des recettes prévues et celles réalisées ainsi que l'état des restes à réaliser (reports et contrepassations) de l'exercice 2023,

Après avoir entendu et approuvé le compte de gestion de l'exercice 2023 ;

Prenant acte que ce compte administratif peut se résumer ainsi :

		Fonctionnement	Investissement
Réalisation de l'exercice	Dépenses	358 492,31 €	1 068,00 €
	Recettes	363 566,90 €	10 006,27 €
Résultat 2023	(Recettes-Dépenses)	5 074, 59 €	8 938,27 €
Report de l'exercice N-1	Report en section de fonctionnement (002)	- 6 472,30 €	
	Report en section d'investissement (001)		9 370,99 €
		=	=
TOTAL (réalisations + reports)		- 1 397,71 €	18 309,26 €

Résultat de clôture (Total Fonctionnement + Total Investissement) :

16 911,55 €

Considérant que Monsieur DRUNAT, président, ordonnateur, a normalement administré, durant l'exercice 2023, les finances du C.I.A.S. Terres du Haut Berry,

La vice-présidente soumet le compte administratif 2023 à l'approbation du Conseil d'Administration, et la gestion de l'exercice 2023, pour arrêter les résultats définitifs tels que précisés dans le tableau ci-dessus.

Les membres du Conseil approuvent la délibération à l'unanimité.

Signé électroniquement par : Christophe
DRUNAT
Date de signature : 10/04/2024
Qualité : CC - Terres du Haut Berry - Président

Le secrétaire de séance,
Claude BLAIN



CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE
TERRES DU HAUT BERRY
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SÉANCE DU 3 AVRIL 2024

Nombre de membres en
exercice : **18 titulaires**

Nombre de présents : 11

Nombre d'absents : 7

Nombre de votants : 12

(dont 1 pouvoir)

Délibération n° 2024-09

Publication sous forme
électronique :

www.terresduhautberry.fr

Date d'affichage : 10/04/2024

Le Conseil d'Administration, légalement convoqué le 20 mars 2024, s'est réuni le 3 avril 2024 à 18h30 aux Aix d'Angillon, sous la présidence de Christelle PETIT, Vice-Présidente du CIAS.

Etaient présents (11) : Ghislain BERTHIN, Claude BLAIN, Cécile BORY, Pierre-Yves CHARPENTIER, Isabelle CROCHET, Jean-Noel DARGOUGE, Jean-Noel GUILLAUMIN, Christelle PETIT, Anne-Marie OSWALD, Jocelyne RODDE et Josépha WIOLAND

Etaient excusés (7) : Ghislaine DE BENGUY-PUYVALLEE, Annick BIENBEAU, Isabelle DEUSS, Christophe DRUNAT, Solange LEJUS, Philomène MAILLET et Nathalie MESTRE *ayant donné pouvoir à Christelle PETIT*

Secrétaire de séance :

Claude BLAIN

BUDGET : APPROBATION BUDGET PRIMITIF 2024

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 1612-1 et suivants,

Après avoir entendu en séance le rapport du Président, les membres ont débattu sur les points suivants

Le président propose aux membres du Conseil d'Administration d'adopter le budget primitif 2024, équilibré comme suit :

SECTION D'INVESTISSEMENT :

En dépenses et en recettes à la somme de 31 709,26 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

En dépenses et en recettes à la somme de 421 997,71€

Les membres du Conseil approuvent la délibération à l'unanimité.

Signé électroniquement par : Christophe
DRUNAT
Date de signature : 10/04/2024
Qualité : CC - Terres du Haut Berry - Président

Le secrétaire de séance,
Claude BLAIN



CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE
TERRES DU HAUT BERRY
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SÉANCE DU 3 AVRIL 2024

Nombre de membres en
exercice : **18 titulaires**

Nombre de présents : 11

Nombre d'absents : 7

Nombre de votants : 12

(dont 1 pouvoir)

Délibération n° 2024-10

Publication sous forme
électronique :

www.terresduhautberry.fr

Date d'affichage : 10/04/2024

Le Conseil d'Administration, légalement convoqué le 20 mars 2024, s'est réuni le 3 avril 2024 à 18h30 aux Aix d'Angillon, sous la présidence de Christelle PETIT, Vice-Présidente du CIAS.

Etaient présents (11) : Ghislain BERTHIN, Claude BLAIN, Cécile BORY, Pierre-Yves CHARPENTIER, Isabelle CROCHET, Jean-Noel DARGOUGE, Jean-Noel GUILLAUMIN, Christelle PETIT, Anne-Marie OSWALD, Jocelyne RODDE et Josépha WIOLAND

Etaient excusés (7) : Ghislaine DE BENGY-PUYVALLEE, Annick BIENBEAU, Isabelle DEUSS, Christophe DRUNAT, Solange LEJUS, Philomène MAILLET et Nathalie MESTRE *ayant donné pouvoir à Christelle PETIT*

Secrétaire de séance :

Claude BLAIN

SUBVENTION 2024 DE L'ADMR LES AIX D'ANGILLON AU TITRE DE L'AIDE ALIMENTAIRE DE SECTEUR

Vu le règlement d'attribution et de versement des subventions aux associations, adopté en conseil d'Administration le 12/10/2017 ;

Considérant, la demande de subvention adressée complète au Président du C.I.A.S. Terres du Haut Berry par la Présidente de l'ADMR des Aix d'Angillon et réceptionnée le 13 février 2024 ;

Considérant que :

- le budget prévisionnel 2024 de l'association ADMR s'élève à 159 110 €
- le montant demandé s'élève à 4 000 € (2,51 % du budget prévisionnel 2024)
- « Cette association a pour but d'aider à tous les moments de leur existence toute famille ou personne habitant dans les communes où elle exerce son action [...] et de développer un climat familial et d'intensifier les courants de solidarité, la vie sociale et l'animation dans les communes qu'elle dessert en faisant participer les familles, notamment celles ayant bénéficié de l'action de l'association. »
- le rayonnement de l'association porte sur 13 communes des Terres du Haut Berry (Aubinges, Les Aix d'Angillon, Azy, Brécy, Humbligny, Moulins sur Yèvre, Montigny, Morogues, Parassy, Rians, Saint Céols, Ste Solange, Soulangis).
- le nombre d'habitants potentiellement concernés s'élève à 8 666 habitants
- en 2023, elle a aidé 130 foyers soit 304 bénéficiaires âgés de 0 à +65 ans, en distribuant 42,4 tonnes de nourriture
- la redistribution de denrées à dates très courtes contribue à la lutte contre le gaspillage alimentaire
- l'ADMR participe aux groupes de travail intercommunaux sur l'action sociale et entretient des liens de partenariat avec d'autres acteurs locaux (notamment la MDAS et GAS18)
- ces actions contribuent à la valorisation et l'animation du territoire ;

Le Président du CIAS propose aux membres du Conseil d'Administration :

- d'attribuer une subvention à l'ADMR au titre de l'aide alimentaire d'un montant de 4 000 €
- d'imputer la dépense au budget 2024 du CIAS - compte 6574

Mme Josépha WIOLAND, présidente de l'ADMR Les Aix d'Angillon, se retire du vote.

Les membres du Conseil approuvent la délibération à l'unanimité.

Signé électroniquement par Christophe
DRUNAT
Date de signature : 10/04/2024
Qualité : CC - Terres du Haut Berry - Président

Le secrétaire de séance,
Claude BLAIN





FEUILLET DE CLÔTURE –
Conseil d'Administration du
Centre Intercommunal d'Action Sociale
Terres du Haut Berry

SÉANCE DU 3 AVRIL 2024

Etaient présents (11) : Ghislain BERTHIN, Claude BLAIN, Cécile BORY, Pierre-Yves CHARPENTIER, Isabelle CROCHET, Jean-Noel DARGOUGE, Jean-Noel GUILLAUMIN, Christelle PETIT, Anne-Marie OSWALD, Jocelyne RODDE et Josépha WIOLAND

Etaient excusés (7) : Ghislaine DE BENGY-PUYVALLEE, Annick BIENBEAU, Isabelle DEUSS, Christophe DRUNAT, Solange LEJUS, Philomène MAILLET et Nathalie MESTRE *ayant donné pouvoir à Christelle PETIT*

DÉLIBÉRATIONS ADOPTÉES PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION LORS DE LA SÉANCE :

- n° de-2024-06 : Approbation de l'adhésion de LOIRE FUTURE aux conventions cadre de fonctionnement des France Services Terres du Haut Berry
- n° de-2024-07 : Budget : Approbation du compte de gestion 2023
- n° de-2024-08 : Budget : Vote du compte administratif 2023
- n° de-2024-09 : Budget : Vote du budget primitif 2024
- n° de-2024-10 : Subvention 2024 ADMR Les Aix d'Angillon au titre de l'Aide Alimentaire de secteur

La Vice-Présidente,

Christelle PETIT

Le secrétaire de séance,

Claude BLAIN